

Sud TRAVAIL
AFFAIRES
SOCIALES

12, bd de Bonne Nouvelle 75010 PARIS
Tel : 01 44 79 31 65, 69 Fax : 01 44 79 31 72
site internet : www.joueb.com/sudtravail
site intranet: www.intracom.travail.gouv.fr
syndicat.sud1@sud.travail.gouv.fr

tout va mieux

Novembre 2006

N° 39

Centenaire du ministère du travail Face aux grévistes, le ministre envoie la troupe

Mercredi 25 octobre 2006, à l'initiative des syndicats SUD, CGT et CFTC, 300 agents du ministère du travail en grève ont manifesté à Paris leur refus de la réforme Larcher de l'inspection du travail et du démantèlement des services de l'emploi du ministère. Cette journée était celle choisie par les ministres Borloo et Larcher pour célébrer en grande pompe le centenaire du ministère du travail. Cantonnés par la préfecture de Paris à manifester sur une minuscule place très éloignée du Carrousel du Louvre, où avaient lieu les festivités, les manifestants ont décidé de rendre leur grève et leurs revendications visibles.

Après avoir fait le pied de grue à l'extérieur de 9h30 à 12h30, les agents grévistes sont rentrés au Louvre, le nez au vent et à la barbe des flics en perdant en cours de route les dirigeants de la CGT et du SNU, sans doute appelés à d'autres tâches (ceux de la CFTC et de l'UNSA ont brillés toute la journée par leur absence). Les manifestants se sont regroupés devant l'entrée de la grande salle du Carrousel du Louvre où se pressaient anciens ministres du travail, parlementaires, syndicalistes en cravate ... on a même vu quelques dirigeants syndicaux de notre ministère qui malgré la grève participaient au grand raout et s'enfilaient des petits fours....

Les agents ont été confrontés immédiatement à la conception que se font MM. Borloo et Larcher du dialogue social, dans toute sa dure réalité : d'abord repoussés par une première rangée de CRS, menacés de poursuites judiciaires pour manifestation illégale, ils ont été encerclés et retenus pendant plus de trois heures. L'ambiance était du tonnerre et la manifestation très militante.

Lorsqu'ils souhaitèrent disloquer leur manifestation pacifique, ce sont d'autres CRS que les ministres leur envoyèrent : ceux-là, casqués, armés de leurs boucliers et de leurs matraques, les évacuèrent par la force, les poussant avec brutalité, provoquant une bousculade dans les escaliers du Carrousel. Dehors, les manifestants furent parqués entre deux rangées de CRS une heure de plus, le temps sans doute que sortent les ministres, qui, la bouche pleine de « dialogue social », se révèlent incapables de rencontrer les personnels de leur ministère. Enfin, les très dangereux trouble-fête, pour qui même la garde républicaine à cheval s'était déplacée, furent autorisés à partir, par groupe de dix personnes au plus, raccompagnés par des agents des RG avec talkie-walkie et oreillette.

SUD se félicite du succès de cette manifestation. A l'heure où l'inspection du travail fait l'objet d'une réforme qui remet en cause ses principes fondamentaux et où le ministère du travail est démantelé, avec l'abandon des missions de l'Etat envers les travailleurs handicapés, la relégation de l'apprentissage, et même le désengagement des politiques de l'emploi au profit de l'ANPE, il était hypocrite de la part de Borloo et Larcher de prétendre fêter le centenaire d'un ministère qu'ils vident cyniquement de sa substance. SUD se réjouit que la fête ait été gâchée par ceux qui sont les premiers témoins et les premières victimes des conséquences et des sales coups des ministres-patrons : les agents du ministère du travail.

Après le succès de cette journée, qui exprime une nouvelle fois le désaveu des politiques menées par les ministres, et en particulier le rejet profond de la réforme Larcher de l'inspection du travail, SUD appelle tous les agents du ministère, ainsi que les salariés, les syndicats, les usagers du service public du travail et de l'emploi, à poursuivre et à amplifier la lutte pour la défense des missions du ministère du travail

ON NOUS DIT PLAN DE MODERNISATION, NOUS ENTENDONS PLAN DE DESTRUCTURATION

OUVRONS LES YEUX !

Pensez vous vraiment que LARCHER, BORLOO, VILLEPIN et CHIRAC veulent renforcer l'inspection du travail alors qu'ils démantèlent le code du travail et exonèrent de charges sociales les employeurs à tour de bras (+65% d'exonérations de charges en 2007 inscrites au budget) ?

Certains collègues se sentent pousser des ailes en pensant qu'ils vont devenir les référents sur telle ou telle matière empochant ainsi la considération de la hiérarchie et des collègues et le grade de directeur adjoint... Ils seront de fait plus soumis aux lobbys patronaux comme les collègues de l'ITEPSA et des TRANSPORTS. Ils devront respecter des objectifs orientés vers leur « spécialité » au détriment des autres domaines du droit du travail.

L'INDEPENDANCE DE L'INSPECTION :

➤ C'est ne pas être soumis aux pressions politiques et économiques : patron, procureur, préfet, presse, parlementaire, politicien local ou national, avec des DD et des DR qui prennent le relais souvent docilement.

➤ C'est prendre le temps de traiter des affaires qui nous semblent importantes ; durée du travail, libertés dans l'entreprise, délit d'entrave, précarité : intérim abusif, CDD, fausse sous-traitance, harcèlements, salaires, respect des minima, application de la convention collective, fonctionnement des IRP, hygiène et sécurité...

➤ C'est, lors de nos permanences, s'occuper des problèmes des salariés et des représentants du personnel qui sont sous la subordination de l'employeur qui décide de tout pour tous.

La convention 81 de l'OIT garantit l'indépendance des agents de l'inspection ni pour leur faire plaisir ni pour qu'ils exercent une profession libérale mais simplement pour qu'ils puissent remplir sereinement les missions qui leurs sont confiées.

LA SECTION TERRITORIALE

Comment argumenter pour la création d'un service unique d'inspection du travail par la fusion des inspections de l'industrie, du commerce, des

transports et de l'agriculture s'appuyant sur un Code unique du Travail protecteur de tous les salariés, quelle que soit leur branche d'activité si on spécialise les agents chargés de l'industrie et du secteur tertiaire ?

La remise en cause du caractère territorial et généraliste permettra à la hiérarchie de distribuer les dossiers à tel ou tel agent en prenant en compte sa personnalité, son caractère, son tempérament pour les traiter. Comme pour les juges. S'il est urgent d'attendre, on glisse le dossier à... Si le dossier est très politique on le donne à ... ou le chef le garde pour le « traiter » au mieux des intérêts de ...

Quel avenir pour les mutations au niveau national si les postes et les fonctions sont spécialisés. On voit déjà le DD refuser machin parce qu'il n'a pas bonne réputation, alors là...

Et puis, il faut bien faire le lien avec la nouvelle évaluation-notation ; les projets de service, les postes sur mesure en fonction des projets, c'est la porte ouverte aux postes sur profil.

Pour garantir l'indépendance, le découpage territorial est la seule solution.

Chaque agent est affecté à un territoire précis (IT comme CT). Il peut contrôler toutes les entreprises situées sur son secteur. Il est donc impossible à un employeur influent de demander à changer d'agent de contrôle.



CREATIONS DE POSTES : NOUS N'ENTENDONS QUE CHANTAGE ET CONDITIONS.

On nous parle de créer 60 postes d'IT et 120 de CT dans 8 ou 10 régions « méritantes » d'ici 2 ans : Vous aurez des postes si vous nous présentez un diagnostic, des projets de service « innovants », « expérimentaux », « originaux », un plan d'action et si vous nous donnez des indicateurs d'évaluation de

ces projets avec leurs résultats. Et, par la suite, les moyens seront adaptés aux résultats...

Ce n'est plus le nombre de salariés et d'entreprises qui déterminent le nombre d'agents de contrôle et la nécessité de créer des sections. Les nouveaux sont créés dans les régions les plus « imaginatives ». On rêve, on hallucine devant de telles stupidités.

C'est la mise en concurrence des services : Comme dans le privé, le Ministère organise un « challenge » au niveau national : Les plus « innovants » sont récompensés !

Il permet ainsi la division entre les régions, entre les départements, voire entre les sections au sein d'un même département.

Diviser pour mieux régner ; valoriser l'un pour stimuler ou dévaloriser l'autre. Chacun pour soi face à la hiérarchie.

ON ENTEND BEAUCOUP DE CHOSES EN CE MOMENT

Le Ministre et tous ses collaborateurs se dressent contre les exigences formulées lors des Etats Généraux de l'Inspection du Travail des 21 et 22 mars par les 800 agents réunis à l'invitation des syndicats CFDT-CGT-SNU-SUD-UNSA.

Qu'on ne vienne pas nous dire que les agents, ou les syndicats d'ailleurs, refusent les campagnes collectives, au plan national ou au plan local. Nous savons bien que l'action de l'Inspection du Travail peut gagner en efficacité par des actions collectives dans les domaines où l'écart est le plus grand entre l'ordre public social et les réalités du terrain. Rappelons nous feu les contrôles saisonniers sur les côtes... qui ne sont plus de mise car la précarité dans les HCR pendant les vacances on s'en fout.

Qu'on ne vienne pas nous dire non plus que les agents ne veulent pas rendre de compte. Tous les agents de l'Inspection du Travail aimeraient rendre compte intelligemment de leur activité à condition qu'on leur fournisse un outil simple, rapide, efficace et fiable

Cap galère n'est pas le bon outil :

- il oriente le travail sur les obsessions du ministre
- il ne facilite pas le travail, il le complique,
- il sert de mouchard à la hiérarchie qui attend les remontées devant son poste départemental, régional, national de vidéo surveillance. (Souriez vous êtes fliqués)
- il fait perdre du temps à tous les agents de contrôle

Partout, le fossé est énorme entre la réalité du monde du travail et la vision du Cabinet et du DGT qui pousse à la précarité plutôt que de la réduire.

240 créations de section tout de suite ...

... en commençant bien entendu par les départements qui en ont le plus besoin selon les critères traditionnels, nombre d'entreprises et de salariés rapporté au nombre d'agents de contrôle.

Comme pour tous les services publics de la République, l'égalité d'accès à l'Inspection du Travail doit être garantie pour tous les citoyens-salariés quelle que soit la branche ou la taille de l'entreprise.

Au CTPM d'octobre, toutes les OS se sont prononcées pour la création immédiate de 240 sections.

LE MINISTERE PEUT IL IMPOSER UNE REFORME REJETEE PAR UNE MAJORITE DES AGENTS DE CONTROLE !!?



ENTREZ, ENTREZ À L'INT !!

Depuis le 4 septembre 2006, l'INTEFP accueille la nouvelle promo des 103 inspecteurs élèves du travail.

Comment sont-ils formés, ces futurs inspecteurs qui peupleront nos services ?

En septembre, première semaine de formation, et en octobre, au retour du premier stage en DD, c'est la préparation et la restitution du stage d'immersion. Oui, comme les premiers chrétiens se baignaient de la tête aux pieds dans le Jourdain, l'IET doit s'immerger corps et âme dans les services du ministère pendant trois semaines, c'est son baptême d'entrée.

Et que lui propose-t-on en guise de catéchisme ? De quoi lui parle-t-on la première semaine de sa formation ? Du bon docteur Villermé ? De l'amiante et ses 100 000 morts ? De l'ordre public social dont il sera le garant ? Que nenni, mais... de LOLF, de BOP, de PAP, de RAP et de *gestionnaires de BOP* ! Des intervenants auréolés de leur statut de DD, de DA

(« vous savez, j'ai commencé comme contrôleur, puis inspecteur du travail... ») viennent les exhorter à chercher le saint Graal : « dès votre arrivée dans votre direction départementale d'accueil, TROUVEZ LES GESTIONNAIRES DE BOP !!! »... Des regards désemparés cherchent la sortie, interrogent leurs voisins : on est bien au ministère du travail ou bien on s'est trompé de concours ? « Le but du stage, ce n'est pas d'aller à l'inspection, c'est de découvrir les services, tous les services, ne passez pas plus d'un jour ou deux à l'inspection » Marginaliser l'inspection du travail au sein des directions départementales, c'est un travail de chaque instant...

Ce n'est pas tout : il faut aussi la visiter, la direction départementale, la fouiller, trouver les recoins sombres où se cachent paraît-il certains agents qui fuient la lumière et les IET : les catégories C. Il paraît qu'ils bossent : « les agents de catégorie C aussi peuvent vous apprendre des trucs sur les services » -et qu'ils peuvent même recevoir les IET avec un peu de courtoisie, sauf bien sûr lorsque ce sont des femmes : à l'inspection, les secrétaires nous dit-on sont des « mères de section », celles de la direction sont « revêches », vous voilà prévenus. Cela dit, ne pas se froisser si le C est agressif : « Ils sentent bien que leurs métiers, leurs missions, sont en train de disparaître, avec le départ des Coto, Rédac, Cap-Sitère ; ils se rendent bien compte qu'on ne recrute plus de C, alors il y a des questionnements, un malaise, parfois de l'agressivité »

A ceux qui ne sont pas encore terrifiés par les contrôleurs et les catégories C, on tient quelques propos rassurants : « Attention ! Vous serez dans les services en tant qu'IET, c'est-à-dire un futur chef ! On va vous observer, vous jauger ! On se demandera « c'est donc ça la future hiérarchie ? » » Ce « on » indistinct, c'est bien sûr la masse informe et hostile des B et des C.

Pour parachever cette présentation biaisée des services, la première semaine est aussi riche de grands discours : le nouveau directeur de l'INT, qui s'excuse de n'être pas encore nommé, le nouveau DGT, qui vient de l'être, c'est d'ailleurs le même que l'ancien DRT qui n'aime pas le SMIC (voir TVM précédent), quelques autres sbires ministériels venus chanter les louanges de la « réforme ». Celle de l'inspection du travail, bien sûr, mais au fond peu importe : pour faire carrière, comme à la star'ac, il suffit de chanter juste et de plaire à la prod'.

A l'INT, il n'est jamais trop tôt pour commencer à faire passer les idées fausses. Au bout de dix-huit mois, il en restera bien quelque chose.

FRAGMENTS D'UN DISCOURS DE LA REFORME...L'inspection à la sauce INT

L'EXCEPTION FRANÇAISE

Thème récurrent, agité comme une menace. L'inspection « à la française » est une exception dans le monde d'aujourd'hui, qui voit partout reculer les droits sociaux. La conception anglo-saxonne est plus répandue : les missions d'inspection du travail sont confiées à diverses agences, l'une chargée de la protection de l'environnement, l'autre des questions d'hygiène et sécurité au travail, avec des ingénieurs spécialisés, des techniciens... et bien souvent personne pour contrôler le respect du droit du travail. Bref, dans cette conception, vous n'êtes pas à la hauteur et le boulot que vous faites n'est pas prioritaire. Ce qui nous est clairement dit, aussi bien de la bouche comme Combrexelle que d'honnêtes hommes comme Jean Courdouan, c'est que nous devons renoncer à cette idée d'une inspection qui contrôle un peu de tout, partout ; à défaut nous prêterions le flanc à la critique, et disparaîtrions au profit du modèle anglo-saxon.

LA LIBERTÉ DE CONTRÔLER, POUR LA GARDER, IL VAUT MIEUX NE PAS S'EN SERVIR

Autre thème fédérateur des discours servis à l'INTEFP. Il vise à faire accepter les notions de « politique travail » et de « programmes pluriannuels de contrôles ». Son argument principal est celui-ci : à quoi bon faire du bon travail si personne n'est au courant ? Il faut pouvoir afficher des résultats, c'est la LOLF qui veut ça : ainsi on pourra démontrer aux parlementaires assoupis qu'on sert à quelque chose, et peut-être persuader les patrons de continuer à payer les impôts qui nous financent... Notre administration, qui chaque jour s'excuse d'exister auprès du patronat (qui se marre bien, voir Le Figaro du 25/10/2006, éditorial, « L'échec du ministère du Travail » : « Au moment où le ministère du Travail fête son centième anniversaire, la question saute aux yeux : à quoi sert-il ? »), veut donc nous imposer de faire tous la même chose au même moment, parce que non seulement c'est plus cool, mais en plus ça va bien avec les mots « animation », « coordination », « travail en réseaux », et ça fait des résultats plus chatoyants, dans des bilans encore plus brillants !

Encore une fois, la menace est claire : si vous ne voulez pas disparaître au fond d'une agence, arrêtez d'agiter votre prétendue indépendance pour aller contrôler les heures supp', les échafaudages les délits d'entrave, et faites vos chiffres et vos fiches sur les grues, les CMR, l'intérim, comme on vous le demande. Pour être libres, obéissez.

L'INDEPENDANCE EST MERE DE TOUS LES VICES

Unanimité, pour ne pas dire uniformité, des intervenants INTEFP sur le sujet. L'indépendance n'est pas celle que vous croyez ! Allez donc voir dans la convention de l'OIT ! C'est quoi, l'indépendance, selon eux ? La liberté de mettre ou de ne pas mettre un PV. Mettre ou ne pas mettre... telle est la question. C'est d'ailleurs en ce sens que se prononcera le futur Conseil National de l'Inspection du Travail, nous disent-ils. A quoi bon le constituer si les réponses sont connues d'avance ? Bien sûr, il y a des propos sur lesquels on peut tomber d'accord : l'indépendance, ce n'est ni se comporter comme une profession libérale, ni oublier que les fonctionnaires rendent des comptes à leur hiérarchie, ce n'est pas non plus la liberté de s'abstenir de faire une enquête d'AT mortel fatigante... mais ces comportements ne justifient en aucun cas que l'on réduise la notion à la liberté de rédaction d'un PV... C'est pourtant ce que l'on nous assène avec le plus grand naturel, comme si entre ces deux caricatures d'indépendance, il fallait absolument choisir la moins pire, sans plus y réfléchir...